

Québec, le 5 mars 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le député de Jean-Lesage a présenté à l'Assemblée nationale, le 10 février 2026, une pétition signée par 4 980 personnes demandant au gouvernement du Québec d'abroger le projet de loi n° 94, *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives* (2025, chapitre 29; ci-après « PL 94 »).

Le projet de loi n° 94 a cheminé à travers toutes les étapes requises, de sa présentation le 20 mars 2025 à sa sanction le 30 octobre 2025, lui conférant ainsi toute la légitimité nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.


Sonia LeBel